



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses****Quarante-sixième session**Genève, 1^{er}-9 décembre 2014

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail pour la période biennale 2015-2016**Groupe de travail des explosifs****Communication du Président du Sous-Comité**

1. À la quarante-cinquième session du Sous-Comité, le Groupe de travail des explosifs, présidé par M. E. de Jong (Pays-Bas), s'est réuni pendant quatre jours avec pour tâche d'examiner les questions relatives au point 2 de l'ordre du jour (Explosifs et questions connexes). Ces questions étaient abordées dans 25 documents au total, dont 17 documents officiels et 8 documents informels. Certains de ces documents portaient sur le processus en cours de révision à grande échelle des règlements relatifs au transport des marchandises dangereuses et du Manuel d'épreuves et de critères qui se poursuivra pendant la prochaine période biennale.
2. Au cours de la dernière période biennale, le Groupe de travail des explosifs a dû consacrer un temps de plus en plus important à l'examen des questions techniques soulevées dans les documents dont il était saisi. Il est devenu de plus en plus difficile pour lui de traiter chaque point suffisamment en détail dans le temps qui lui était imparti. En parallèle, le Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Sous-Comité SGH) a confié des questions supplémentaires au Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses (Sous-Comité TMD), en tant que coordonnateur pour les dangers physiques, questions qui devront sans doute être examinées par le Groupe de travail des explosifs. En tant que Président du Sous-Comité TMD, j'ai déjà prévenu le Sous-Comité SGH qu'il était possible que les travaux demandés ne soient pas achevés rapidement, compte tenu de l'importante charge de travail existante.
3. Le Groupe de travail des explosifs se réunit en principe une fois par an lors de la session d'été du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses. Cependant, au vu de son programme de travail pour la période biennale 2015-2016, le Président suggère que le Groupe de travail se réunisse en marge de chaque session du Sous-Comité au cours de cette période.

GE.14-16095 (F) 311014 311014

1416095

Merci de recycler



